

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

COMMUNE DE MARSEILLAN

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 7 juin 2021 à 17h00, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **Mme M-C. FABRE DE ROUSSAC, Adjointe**.

Présents : L. FABRE - G. REQUENA - JC. ARAGON - S. BASSI-ALLEMAND - L. GASC - JD. POUSSIER - C. PROUTEAU - M. PEREZ - B. DANIS - D. CUPOLI - C. AZAIS - S. MARTI - S. JEAN - L. DELAITE - W. BIGNON - D. VIALAS - C. PINO - G. GUIRAUD - C. BASTIDE - D. SAUVADE

Absents représentés : M. IBARS par JC. ARAGON - A. KELLY par G. REQUENA - N. LECLERC par L. GASC - A. CHOUKROUN par JD. POUSSIER

Absent excusé : J. GROSSO

Absents : Y. MICHEL - M. ROUVIER - JF. MARY

2. CA, CG, affectation de résultat 2020 Ville (Annexes 2 & 3)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1612-12, L.2121-31

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu le vote du rapport d'orientation budgétaire préalable au vote du budget,

Vu la délibération du Conseil Municipal adoptant le Budget Primitif de l'exercice 2020 du budget principal,

Vu le Budget Supplémentaire du même exercice,

Vu les titres définitifs de créances à recouvrer,

Vu le détail des mandats établis par l'ordonnateur,

Vu le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2020 par le Trésorier de Frontignan, Comptable de la Commune de Marseillan, annexé à la présente délibération,

Vu le Compte administratif 2020 établi par Monsieur Le Maire, annexé à la présente délibération,

I – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION

Le Compte Administratif, établi annuellement par l'ordonnateur à la clôture de l'exercice budgétaire et le Compte de Gestion, dressé pour la même période par le comptable, rendent compte des opérations budgétaires exécutées durant l'exercice.

Ils présentent les résultats comptables de l'exercice et permettent de rapprocher les prévisions ou autorisations inscrites au budget et les réalisations effectives.

Toutes les opérations de l'exercice 2020 sont définitivement closes et les crédits restés sans emploi sont annulés.

En application de l'article L.1612.12 du CGCT, le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'exécution du budget,

Considérant la Concordance entre le Compte de Gestion retraçant, notamment la comptabilité patrimoniale tenue par Monsieur Armand Turpin, comptable public, et le Compte Administratif présenté par Monsieur Yves Michel, Maire,

Il est proposé au Conseil Municipal, réuni,

De constater les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exécution de l'exercice, au bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

D'approuver le Compte de Gestion établi pour l'exercice 2020 par le Trésorier principal,

D'approuver le Compte Administratif de l'exercice 2020 arrêté aux résultats suivants :

FONCTIONNEMENT

EXECUTION DU BUDGET 2020	DEPENSES	RECETTES
PREVISIONS BUDGETAIRES TOTALES	15 105 717,94	15 105 717,94
REALISATIONS		
OPERATIONS REELLES	12 125 664,09	14 481 658,22
OPERATIONS D'ORDRE	1 469 999,41	1 304,00
TOTAL	13 595 663,50	14 482 962,22

SOLDE D'EXECUTION BRUT	887 298,72
-------------------------------	-------------------

RESULTAT REPORTE 2019	676 795,94
-----------------------	------------

RESULTAT DE CLOTURE 2020	1 564 094,66
---------------------------------	---------------------

INVESTISSEMENT

EXECUTION DU BUDGET 2020	DEPENSES	RECETTES
PREVISIONS BUDGETAIRES TOTALES	8 772 225,26	8 772 225,26
REALISATIONS		
OPERATIONS REELLES	6 873 837,51	5 465 883,62
OPERATIONS D'ORDRE	103 216,66	1 571 912,07
TOTAL	6 977 054,17	7 037 795,69

SOLDE D'EXECUTION BRUT	60 741,52
-------------------------------	------------------

RESULTAT REPORTE 2019	-649 155,86
-----------------------	-------------

RESULTAT DE CLOTURE 2020	-588 414,34
---------------------------------	--------------------

RESTES A REALISER	216 077,03	1 000 000,00
-------------------	------------	--------------

BESOIN DE FINANCEMENT	0,00
------------------------------	-------------

RESULTAT DE CLOTURE CUMULE		
SECTION D'INVESTISSEMENT (dont Reste à Réaliser)	195 508,63	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 564 094,66	
RESULTAT DE CLOTURE CUMULE (dont Reste à Réaliser)	1 759 603,29	

Il convient d'en délibérer.

II – AFFECTATION DU RESULTAT

En tenant compte des résultats présentés ci-dessus, Il est proposé au Conseil Municipal,

D'affecter le résultat de clôture de l'exercice 2020 du budget principal de la ville au budget 2021 :

Section de fonctionnement :

Recettes compte 002 « Résultat de fonctionnement reporté »	1 564 094,66 €
--	----------------

Section d'investissement :

Dépenses compte 001 « Résultat (déficit) d'investissement reporté »	588 414,34 €
---	--------------

Le Budget Supplémentaire du budget Principal de la ville qui sera soumis à votre approbation, à cette même séance, reprendra ces affectations.

Par conséquent, il est proposé au Conseil Municipal :

De constater les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exécution de l'exercice, au bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

D'approuver le Compte de Gestion établi pour l'exercice 2020 par le Trésorier principal, ci-annexé,

D'approuver le Compte Administratif de l'exercice 2020 arrêté aux résultats ci-dessus, ci-annexé,

D'affecter le résultat de clôture de l'exercice 2020 du budget principal de la ville, tel que présenté ci-dessus,

D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

M-C. Fabre de Roussac prend la présidence de la séance pour le vote au vu du départ de la salle de M. le Maire.

Il convient d'en délibérer.

LE CONSEIL
Où l'exposé de M. le Maire

DELIBERE
A LA MAJORITE
(Pour 21, Contre 4)

Constate les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exécution de l'exercice, au bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

Approuve le Compte de Gestion établi pour l'exercice 2020 par le Trésorier principal, ci-annexé,

Approuve le Compte Administratif de l'exercice 2020 arrêté aux résultats ci-dessus, ci-annexé,

Affecte le résultat de clôture de l'exercice 2020 du budget principal de la ville, tel que présenté ci-dessus,

Autorise le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

Et ont, les membres présents,
signé au registre.

Pour copie conforme,
L'Adjointe

Marie-Christine Fabre de Roussac

